

pro x été

L'année
de la banque
2025



FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE

rayonnement

page 08

financement

page 14

proximité

page 20

souveraineté

page 26

proximité

« Fidèles à leurs valeurs de proximité, de solidité et d'utilité, les banques françaises continuent d'agir positivement et d'apporter des solutions pour un environnement durable, une transition numérique qui offre le meilleur de la technologie, et une société en plus forte cohésion. »



Daniel Baal
Président de la FBF

Maya Atig
Directrice générale de la FBF



Proximité

Dans un environnement économique marqué par une conjoncture incertaine et un contexte politique complexe, les banques françaises demeurent solides, pleinement engagées au service de leurs clients et du financement de l'économie.

Cet engagement se traduit par la volonté de préserver une relation de proximité et un service de qualité à un prix raisonnable. Le modèle de banque en France allie ainsi le maintien d'une présence territoriale au développement de services bancaires multicanaux, dont la complémentarité permet de proposer une offre diversifiée, innovante et accessible à tous, au plus près des besoins. Cette offre s'adapte à l'évolution des usages tout en assurant la protection des données et des clients. À cet égard, la profession poursuit ses actions de prévention contre la fraude avec une nouvelle campagne de communication associant les pouvoirs publics.

Engagement

Cette proximité relationnelle permet d'apporter des réponses adaptées aux clients confrontés à des difficultés. Des mesures fortes et d'importants progrès ont été réalisés pour détecter la fragilité financière et limiter fortement les frais d'incidents des clients concernés.

Les banques françaises, qui figurent parmi les premiers employeurs privés du pays, sont aussi fortement mobilisées pour l'insertion professionnelle, l'emploi et l'attractivité des métiers. Elles investissent chaque année pour former leurs collaborateurs et anticiper les compétences de demain, notamment en matière technologique alors que l'intelligence artificielle transforme les métiers.

Elles accompagnent la transition écologique de leurs clients et amplifient leur dynamique d'orientation des flux financiers contribuant à la transition énergétique et environnementale, et à l'accélérer.

Souveraineté

Cet enjeu de simplification est essentiel pour préserver la souveraineté européenne et renforcer la capacité des banques à accompagner les entreprises. Tandis que l'écart de compétitivité se creuse entre l'Europe, les États-Unis et l'Asie, et que la mise en œuvre de Bâle III depuis le 1^{er} janvier 2025 immobilise des milliards d'euros de fonds propres au détriment du financement de l'économie européenne, la profession regrette que les recommandations sur l'Union d'épargne et d'investissement tardent à se traduire concrètement. Dans ce cadre, la profession bancaire fait des propositions concrètes pour un allègement des contraintes prudentielles qui pèsent sur les banques afin d'améliorer les capacités de financement, d'assurer une équité de concurrence avec les autres juridictions, et d'éliminer les surtranspositions et complexités inutiles.

Le domaine des paiements est emblématique de cet enjeu. Outre le fait que les banques françaises ont mis en place le Groupement CB (Cartes Bancaires) qui assure la souveraineté des paiements au plan national, elles sont très investies pour développer des solutions privées paneuropéennes capables d'assurer la souveraineté européenne des paiements transfrontaliers sans recourir à une monnaie numérique de banque centrale. Alors que la BCE poursuit son projet d'euro numérique de détail en le positionnant comme réponse aux stablecoins, les banques tricolores favorisent le développement d'un euro numérique de gros qui faciliterait davantage les transactions interbancaires et les flux.

Atout

Face à ces défis, notre cap reste clair. Fidèles à leurs valeurs de proximité, de solidité et d'utilité, les banques continuent d'agir positivement et d'apporter des solutions pour un environnement durable, une transition numérique qui offre le meilleur de la technologie, et une société en plus forte cohésion. Elles demeurent, aujourd'hui plus que jamais, un atout vital du pays au service de l'économie, des territoires et des citoyens.

data rama

+ de 99 %

des Français ont un compte bancaire
contre 95% en zone euro

Cour des comptes, 2021

près de
62 000

paiements scripturaux par
minute en France

BCE, 2024

94 %

des Français utilisent
le site ou l'application
de leur banque

Enquête IFOP FBF, 2026



89 %

des Français
ont une bonne image
de leur banque

Enquête IFOP FBF, 2026



1 agence sur 3

en zone euro se trouve
en France

BCE/Eurostat, 2024

5

banques françaises
parmi les 10 plus grandes
de la zone euro

S&P Global, 2025



plus de
71 000

points de distribution d'espèces

Banque de France, en France métropolitaine,
décembre 2024



38 600

recrutements en 2024

Périmètre FBF

373 600

salariés
soit 20% du secteur
de la Zone euro

Périmètre FBF, 2024



317

banques

ACPR, janvier 2026

4

banques françaises
dans le top 10 mondial
du financement
des prêts verts

Dealogic, 2024



2,2%

c'est la contribution
des banques
à la valeur ajoutée
totale en France

Insee 2025, Calculs FBF

1 285

Mds€
d'encours de prêts immobiliers

Banque de France,
décembre 2025



plus de
96 Mds€

d'encours pour
les énergies renouvelables

FBF, 2024

3 139

Mds€ de crédits
à l'économie

Banque de France,
décembre 2025

471 Mds€

de crédits verts ou durables

FBF, 2024



1 408 Mds€

de crédits aux entreprises

Banque de France, décembre 2025

JANVIER

1^{er} janvier

Entrée en application du paquet bancaire CRR3/CRD6 qui finalise la transposition de Bâle III dans l'UE.

27 janvier

Réponse de la FBF et de l'AMAFI à l'ESMA sur le fonctionnement du « compte actif » (EMIR 3.0).

FÉVRIER

12 février

37^{ème} édition de l'Observatoire des crédits aux ménages.

19 février

8^{èmes} Rencontres de l'AFB sur l'insertion de jeunes sportifs éloignés de l'emploi dans la banque.

24 février

Directive Omnibus I : propositions des banques françaises pour une Europe ambitieuse et efficace (*cutting the red tape*).

MARS

6 mars

Baromètre FBF-France Active sur les femmes et la création d'entreprise.

13 mars

Retail Investment Strategy : position des principaux acteurs de la place financière de Paris.

17 mars

10^{ème} édition de « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » et résultats de l'étude FBF-Harris Interactive sur l'éducation financière des enfants.

18 mars

La profession bancaire réaffirme son soutien à l'industrie de défense française et publie une première estimation du financement via le crédit bancaire.

19 mars

Événement de la FBF à Bruxelles et publication d'une analyse économique pour un meilleur financement de l'économie en France et en Europe.

AVRIL

3 avril

La FBF salue le rapport du CCSF sur les évolutions liées au nouveau statut de l'entrepreneur individuel.

15 avril

Publication d'une étude interbranche sur les impacts de l'intelligence artificielle générative (IAG) au sein du secteur bancaire.

18 avril

Réponse de la FBF à la consultation ciblée de la Commission européenne sur l'application du cadre prudentiel relatif au risque de marché (FRTB).

Temps forts 2025

MAI

6 mai

La FBF salue le rapport de la Présidente du CCSF sur la perception par les clients des obligations en matière de LBC/FT.

22 mai

Réponse de la FBF à la Commission européenne sur les modèles d'IA à usage général (GPAI).

26 mai

Communication FBF sur le financement de la transition écologique par les banques françaises.

JUIN

2 juin

Communiqué du Comité national des moyens de paiement (CNMP) sur la souveraineté des paiements : (ré)agir maintenant et préparer l'avenir.

5 juin

La FBF salue le lancement du label européen pour l'épargne à long terme « Finance Europe ».

6 juin

Réponse de la FBF à l'EBA sur la mise en œuvre du paquet législatif LBC/FT.

11 juin

Réponse de la FBF à la Commission européenne sur l'Union d'épargne et d'investissement.

16 juin

Seconde campagne nationale d'attractivité sur les métiers bancaires.

20 juin

Une délégation de la FBF participe au salon de l'aéronautique au Bourget.

21 juin

Campagne nationale de lutte contre la fraude aux moyens de paiement (première vague).

JUILLET

1^{er} juillet

La FBF salue le premier rapport de l'Observatoire des produits d'épargne financière (OPEF).

10 juillet

Étude FBF auprès des banques françaises sur l'accès au financement des femmes entrepreneurs.

11 juillet

Réponse de la FBF à la Commission européenne sur le traitement de la titrisation dans le ratio de liquidité LCR.

17 juillet

L'emploi dans la banque : 38 600 recrutements en 2024.

18 juillet

Réponse de la FBF à la Commission européenne sur des lignes directrices concernant les systèmes d'IA à haut risque.

24 juillet

Rapport de la Banque de France sur l'accès du public aux espèces.

AOÛT

1^{er} août

Les stress tests de l'EBA confirment la résilience du système bancaire français face à un scénario particulièrement sévère.

SEPTEMBRE

1^{er} septembre

Daniel Baal succède à Slawomir Krupa à la présidence de la FBF.

9 septembre

Rapport de l'Observatoire des moyens de paiement (OSMP) : une fraude maîtrisée sur l'ensemble des paiements.

15 septembre

Campagne nationale d'attractivité sur les métiers bancaires (seconde vague).

26 septembre au 16 octobre

Événement digital Talent Handicap avec la participation des établissements bancaires.

29 septembre

Réponse de la FBF à l'EFRAG sur la révision des normes ESRS sur le reporting extra-financier.

OCTOBRE

2 octobre

Réponse de la FBF à l'EBA sur les modalités de gouvernance et de surveillance des produits bancaires de détail.

9 octobre

Lancement du service de « Vérification du Bénéficiaire » pour sécuriser les virements bancaires.

14 octobre

Réponse de la FBF à la Commission européenne sur le paquet numérique de simplification (Omnibus Digital).

15 octobre

Réponse de la FBF à la Commission européenne sur le plan européen pour le logement abordable.

23 octobre

Rapport 2025 de l'Observatoire du financement des entreprises (OFE) : la profession bancaire réaffirme son rôle majeur dans le financement et l'accompagnement des entreprises.

NOVEMBRE

4 novembre

Premières Rencontres FBF/Syntec sur les compétences de demain.

6 novembre

Étude FBF/ASF/IFOP sur le financement des travaux de rénovation énergétique.

6 novembre

La loi visant à renforcer la lutte contre la fraude bancaire prévoit la création d'un fichier national des comptes bancaires suspects.

17 novembre

Publication du guide FBF « Financement de la vie politique : élections municipales ».

24 novembre

Étude FBF/IFOP « Le regard des Français sur le dynamisme économique des banlieues françaises ».

27 novembre

25^{ème} anniversaire de la signature des statuts créant la FBF.

DÉCEMBRE

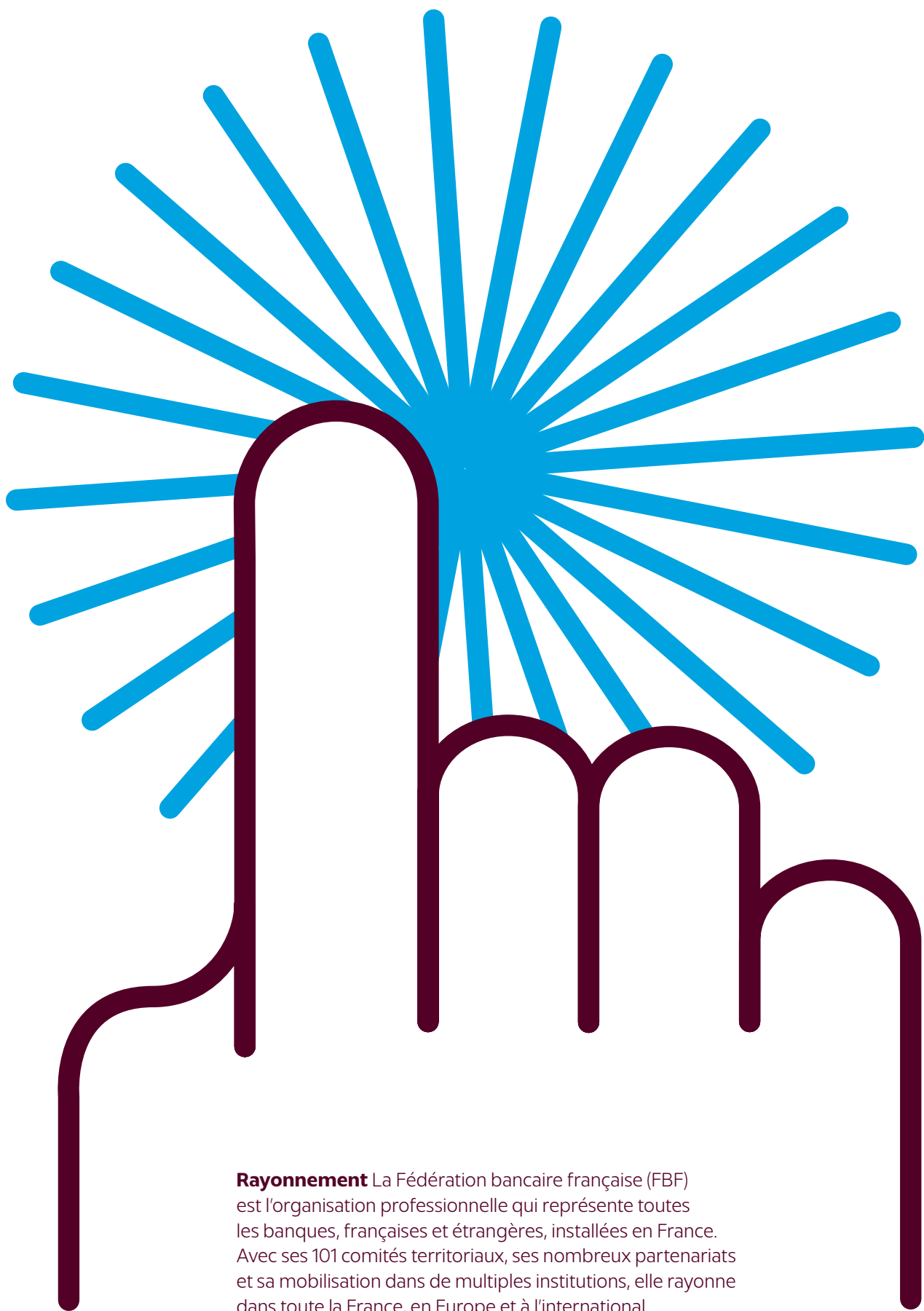
2 décembre

Campagne nationale de lutte contre la fraude aux moyens de paiement (seconde vague).

15 décembre

Propositions de la FBF pour la simplification et la révision du cadre prudentiel réglementaire.

ravo
nnne
men
e



Rayonnement La Fédération bancaire française (FBF) est l'organisation professionnelle qui représente toutes les banques, françaises et étrangères, installées en France. Avec ses 101 comités territoriaux, ses nombreux partenariats et sa mobilisation dans de multiples institutions, elle rayonne dans toute la France, en Europe et à l'international.

La Fédération bancaire française



25 ans

C'est l'âge de la FBF créée le 27 novembre 2000 par ses huit membres fondateurs : l'AFB, BNP Paribas, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, Crédit Agricole SA, le Crédit Lyonnais, le Groupe Banque Populaire, la Société Générale.

317 entreprises bancaires membres

La Fédération bancaire française a pour mission de promouvoir l'activité bancaire et financière en France, en Europe et à l'international. Elle définit les positions et propositions de la profession vis-à-vis des pouvoirs publics et des autorités du domaine économique et financier. Elle regroupe **317 entreprises bancaires dont 116 banques étrangères**⁽¹⁾. Quels que soient leur taille et leur statut juridique, les établissements de crédit agréés comme banque et les succursales d'établissements de crédit de l'Espace économique européen adhèrent de plein droit, s'ils le souhaitent, à la FBF qui représente alors leur organisme professionnel. Adhèrent aussi de plein droit les organes centraux des groupes de banques coopératives ou mutualistes et l'AFB⁽²⁾.

Près de 150 collaborateurs

149 collaborateurs permanents travaillent à la FBF et l'AFB⁽³⁾ en lien avec plus de 400 banquiers réunis au sein des commissions et comités. Ces instances se tiennent régulièrement pour élaborer des positions et engager des actions. Les décisions s'appuient sur les travaux préparatoires des experts de la FBF, des comités techniques ou des 80 groupes de travail ad hoc. **Les échanges avec les adhérents sont ainsi au cœur du travail de la Fédération.**

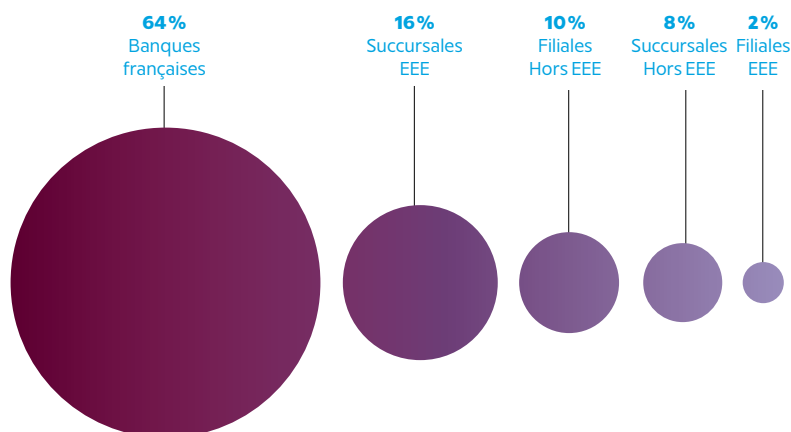
Un rayonnement en France et à l'international

Implantée à Paris, la FBF dispose également d'un bureau à Bruxelles. Elle est membre de la Fédération bancaire européenne (FBE) et représente la profession bancaire dans de nombreuses organisations nationales, européennes et internationales, notamment à l'IIF et à l'IBFed (voir page 13). La FBF est aussi présente sur tout le territoire à travers **un réseau de 101 comités régionaux et départementaux**. Ce réseau mobilise plus de 1500 banquiers qui dialoguent régulièrement avec les représentants locaux des entreprises et des pouvoirs publics, et relaient les positions de la profession.

(1) Au 1^{er} janvier 2026.

(2) L'Association française des banques (AFB) siège au Comité exécutif de la FBF. Elle est l'organisme professionnel des banques commerciales dans le domaine social (convention collective de la banque).

(3) Dont 49 collaborateurs à la Médiation auprès de la FBF.



317 entreprises bancaires membres de la FBF

Comité exécutif



Daniel Baal
Président de la FBF
Président de la
Confédération
Nationale du
Crédit Mutuel



Jean-Laurent Bonnafé
Vice-Président de la FBF
Administrateur
directeur général
de BNP Paribas



Stéphane Dedeyan
Trésorier de la FBF
Président du directoire
de La Banque Postale



Olivier Gavalda
Directeur général
de Crédit Agricole S.A.



Slawomir Krupa
Directeur général
de la Société Générale



Nicolas Namias
Président du directoire
du Groupe BPCE



Maya Atig
Directrice générale de la FBF

Éric Voulleminot
Conseiller pour la sécurité

Comité de direction générale



Étienne Barel
Directeur général délégué
Banque d'investissement
et de marchés
Finance durable
Fiscalité
Relations institutionnelles
Europe et international
Supervision bancaire
et comptable



François Lefebvre
Directeur général adjoint
Banque de détail
et banque à distance
Juridique et conformité
Numérique,
paiements et résilience
opérationnelle



Ermelina Debacq
Directrice générale adjointe
Communication
Relations institutionnelles
France
Secrétariat général



André-Guy Turoche
Directeur des affaires sociales
Relations sociales
Observatoire et études

Commissions et comités

Commission de prospective

Commission Banque de détail
et banque à distance
Commission Banque d'investissement
et de marchés
Commission Climat et biodiversité
Commission Contrôle et prudentiel

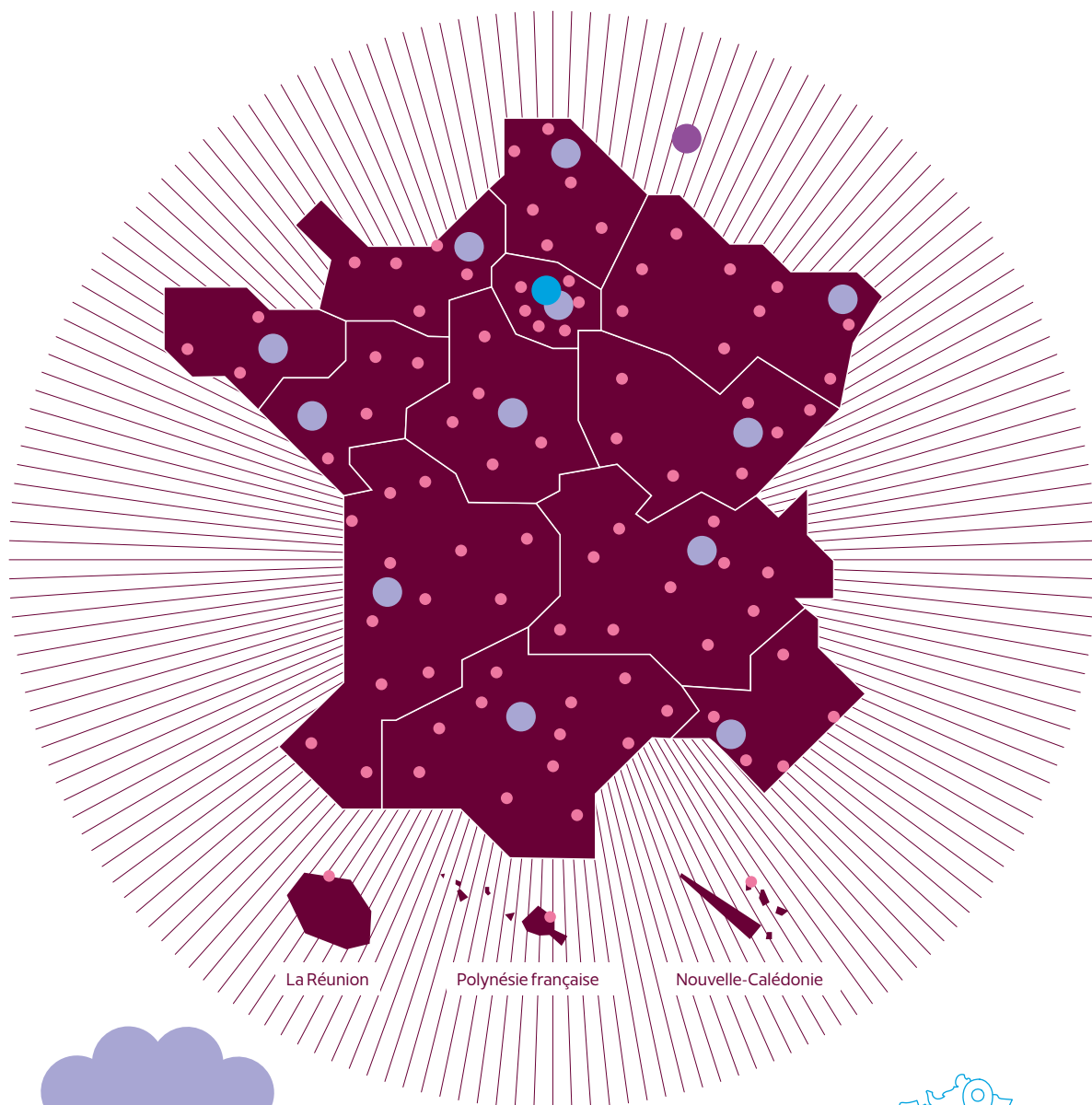
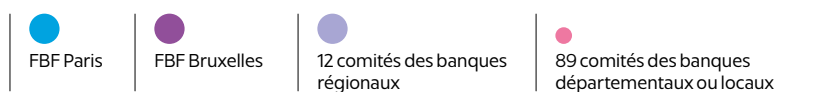
Comité comptable
Comité de conformité et conduite
Comité fiscal
Comité juridique
Comité d'orientation des moyens de paiement
Comité risques majeurs et sécurité

Sherpas

Les Commissions sont présidées
par un membre du Comité exécutif.

Les sherpas, en amont du Comité exécutif,
alimentent la réflexion, instruisent
les sujets et propositions,
avec le Comité de direction générale FBF.

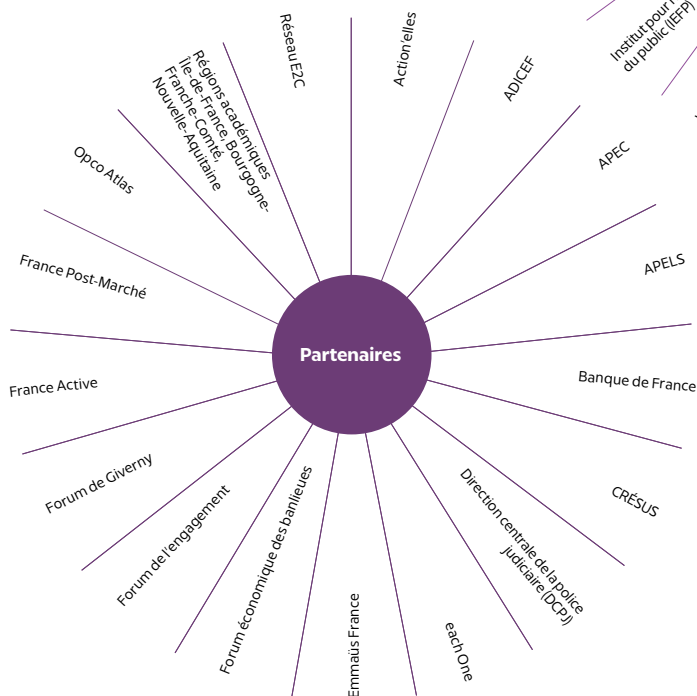
Présence de la FBF



101
comités territoriaux



1500
banquiers dans
les comités territoriaux



La FBF représente la profession bancaire dans plusieurs institutions publiques et organisations nationales, européennes ou internationales. Elle compte de nombreux partenaires.

**Fina
nce
m
ente**



Financement Actrices majeures du financement de l'économie, les banques françaises accompagnent les particuliers et les entreprises, en facilitant la concrétisation de leurs projets et la réalisation de leurs investissements. Elles s'engagent activement pour la transition environnementale de l'économie et montent en puissance avec leurs clients pour le développement de l'industrie de défense.

Le financement de l'économie, priorité stratégique

1 540 Mds€ de crédits aux particuliers en France



● 1285 Habitat
● 221 Consommation
● 34 Autres

(Source : Banque de France, décembre 2025)

Un crédit responsable et protecteur pour les ménages

Le modèle français de crédit aux particuliers permet aux emprunteurs de bénéficier de crédits longs et à taux fixe, accordés à des projets solvables, ce qui protège le pouvoir d'achat sur la durée.

- En 2025, la **production des crédits à l'habitat poursuit sa reprise**, après le creux de début 2024, favorisée par des taux d'intérêt parmi les plus bas de la zone euro (2,99%). La variation de l'encours des prêts immobiliers (1 285 Mds€) est légèrement positive (+0,1%), les montants des nouveaux crédits (158,7 Mds€ hors renégociations) excédant les remboursements des prêts passés.
- Le **crédit à la consommation connaît une évolution très dynamique** (encours +3,6%, 221 Mds€), avec des taux moyens bien plus faibles qu'ailleurs en Europe (6,11% vs. 7,3% en zone euro pour les nouveaux crédits).
- L'**accès au crédit reste favorable aux primo-accédants** (55,9% de la production) et aux ménages les moins aisés qui représentent la moitié environ des emprunteurs. À cet égard, **les nouvelles conditions du prêt à taux zéro (PTZ)**, depuis le 1^{er} avril 2025, pour l'achat d'une maison ou d'un appartement sur tout le territoire, vont dans le bon sens.

(Sources : BCE/Banque de France, décembre 2025)

Nouvelles règles à venir sur le crédit à la consommation

La transposition en droit français de la directive européenne sur les contrats de crédit aux consommateurs, par l'ordonnance du 3 septembre 2025, **encadre les crédits de moins de 200€ et les paiements fractionnés**, à compter du 20 novembre 2026. Ainsi, les découverts de moins de 200€ et de moins d'un mois seront soumis à de nouvelles obligations, qui pourront être proportionnées au montant et à la durée. La profession bancaire se mobilise pour limiter les complexités inutiles de ces règles qui complètent un cadre déjà très protecteur.

Valeur de l'assurance emprunteur

En mars 2025, la profession bancaire adopte une « préconisation » sur la distribution d'assurance emprunteur en crédit immobilier et crédit à la consommation afin de mobiliser les établissements sur **l'importance de la valeur des contrats d'assurance** qu'ils distribuent dans le respect des intérêts de l'emprunteur.

En raison de l'évolution des usages des particuliers, **le serveur vocal d'information sur la convention AERAS**, concernant l'assurance emprunteur avec un risque aggravé de santé, est supprimé en janvier 2026. La profession valorise le site d'information aeras-infos.fr.

À l'approche des élections municipales de mars 2026, la FBF publie en novembre 2025 un guide d'information relatif à l'ouverture d'un compte bancaire pour la campagne électorale et au financement de la campagne.

Consultez le guide sur fbf.fr



Crédit aux entreprises : une croissance élevée

Dans un contexte économique mondial morose, **le financement des entreprises françaises apparaît résilient** avec 353 Mds€ de nouveaux crédits bancaires accordés en 2025 (encours +2,6%, 1 408 Mds€). La progression des crédits d'investissement reste particulièrement soutenue (+4,2%, 1 032 Mds€) tandis que la baisse des crédits de trésorerie se poursuit (-4,5%, 297 Mds€). L'endettement des entreprises tricolores, en majorité à taux fixe et maturité longue, est moins impacté par la hausse des taux qui restent, en France, inférieurs à la moyenne de la zone euro (3,51% vs. 3,64% pour les PME). Au 4^{ème} trimestre 2025, 96% des PME ont obtenu en totalité ou en grande partie les crédits d'investissement souhaités et 85% des crédits de trésorerie demandés. (Sources : BCE/Banque de France, décembre 2025)

Le rapport 2025 de l'Observatoire du financement des entreprises (OFE) rend compte de **cette dynamique du crédit aux entreprises**, tout en dressant un bilan contrasté de la situation des entreprises : si leurs fondamentaux restent globalement bons, leur activité ralentit.

Cinq ans après la crise sanitaire, **le remboursement des Prêts garantis par l'État (PGE)** se poursuit, avec un encours résiduel de 2% du total des crédits aux entreprises. Souscrits en majorité en 2020, leur extinction devrait en grande partie aboutir en 2026.

En février 2025, la FBF salue le rapport inédit du CCSF sur la réalité économique et financière des professionnels ayant choisi le nouveau statut de l'entrepreneur individuel.

L'étude sur **le financement de l'entrepreneuriat féminin**, menée en 2025 par la FBF auprès des banques françaises, lève plusieurs idées reçues. Ainsi, la part des crédits accordés aux femmes entrepreneures est proportionnelle à la part des femmes dans les clients TPE/PME (33%) des banques. Selon le 3^{ème} baromètre FBF-France Active, **59% des femmes sont motivées par la création d'entreprise** mais peu (1 sur 5) franchissent le pas. Parmi leurs freins : des démarches administratives jugées trop complexes et un capital de départ estimé insuffisant par 46% d'entre elles.

Un soutien fort à l'industrie de défense

Le secteur bancaire est pleinement mobilisé pour financer les besoins du secteur de la défense. À fin juin 2025, **les encours de crédits des grandes banques françaises s'élèvent à plus de 45 Mds€**, soit deux fois et demi le poids économique de la base industrielle et technologique de défense (BITD). Les banques financent aussi l'acquisition des matériels français exportés (11,5 Mds€).

La profession bancaire dialogue régulièrement avec les pouvoirs publics sur **le renforcement de la structure financière des entreprises de défense** dont la situation individuelle peut s'avérer difficile. Elle rappelle et défend au sein de la Fédération bancaire européenne (FBE) que le financement de la défense est pleinement compatible avec des critères ESG, la sécurité étant un préalable nécessaire aux démarches de soutenabilité (document de position FBE du 31 octobre 2025).



À consulter

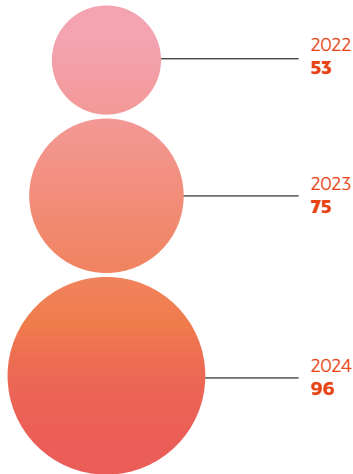
[Guides Les clés de la banque « Pro » et « Financer ma TPE » actualisés en 2025](#)

[Audition de la FBF le 22 janvier 2025 par la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale sur le financement de la BITD](#)

Finance verte et durable : une dynamique toujours plus forte

Encours des financements de projets EnR (en Mds€)

(Source : FBF)



Financements massifs pour la transition écologique

Les banques françaises amplifient leur dynamique d'orientation des flux financiers contribuant à la transition énergétique. Elles financent de plus en plus massivement les projets de transition de leurs clients, entreprises, collectivités ou particuliers.

- Avec **96 Mds€ de financement des énergies renouvelables (EnR), soit +28% en 2024**, les banques françaises sont leaders : 4 banques françaises sont dans le top 10 du marché mondial du financement des projets d'EnR.

(source : IJ Global, 2024)

- Le montant des **crédits verts et durables aux bilans des banques s'élève à 471 Mds€**, soit une croissance de 27% en un an.

- Les banques tricolores accompagnent leurs clients via l'arrangement d'émissions obligataires vertes et durables : **102 Mds€ d'obligations vertes et durables sont structurées** pour le compte de clients en 2024.

- En parallèle, **l'exposition des banques françaises aux énergies les plus carbonées est très limitée** avec 37 Mds€ soit 0,36% du total de leurs bilans pour le secteur des hydrocarbures et 2 Mds€ soit 0,02% du total de leurs bilans pour le charbon thermique. Aucune banque française ne figure dans le top 10 mondial du financement des énergies fossiles. (source : Bloomberg, 2024)

Pour 1€ de financement de la production d'énergies fossiles, 2,6€ financent les énergies renouvelables et 12€ des crédits verts et durables. (source FBF)

471

Mds€ d'encours des crédits
verts et durables au bilan
des banques françaises en 2024,
soit **+27%** sur un an.

(Source : FBF)

Les banques tricolores sont désormais pleinement dans la **mise en œuvre de leurs trajectoires de décarbonation** et le suivi des efforts de décarbonation de leurs clients. Ces trajectoires sont parmi les plus ambitieuses au monde pour tous les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

Mobilisation pour la décarbonation des logements

Les propositions de la profession bancaire pour améliorer les dispositifs de financement de la rénovation énergétique des logements (éco-PTZ...) font l'objet d'échanges réguliers avec les pouvoirs publics. Actualisées en 2025, elles visent notamment à **faciliter le financement de la rénovation énergétique des copropriétés**.

À fin 2024, le total des financements octroyés par les banques pour la transition énergétique du parc immobilier des particuliers atteint 245 Mds€, un montant 8 fois supérieur à la part d'épargne réglementée bancaire allouée à la transition (28,7 Mds€). (Source : Banque de France, rapport sur l'épargne réglementée)

Lors de la COP 30 sur le climat au Brésil, la FBF participe à plusieurs événements en lien avec l'Institut de la finance durable. La conférence s'achève sur un accord *a minima*, mais reste, pour des milliers d'acteurs, un lieu d'échange sur les difficultés et bonnes pratiques dans la lutte contre le changement climatique.



43%

des propriétaires ont effectué des travaux de rénovation énergétique depuis janvier 2021 et 29% déclarent vouloir en faire. Pour 78% des propriétaires, le principal frein à la réalisation de travaux reste la difficulté à obtenir des aides et trouver un artisan de qualité et disponible.

(Source : Étude FBF/ASF menée par l'IFOP, novembre 2025)



À consulter sur lesclesdelabanque.com

Guides « Pour un logement économe en énergie » et « L'éco-PTZ »

À consulter sur fbf.fr

Mémo « Finance durable : les banques françaises leaders », juillet 2025

Simplifier le cadre réglementaire pour accélérer la transition

Le cadre réglementaire de la finance durable doit permettre d'accélérer la transition en mobilisant efficacement les financements nécessaires. Le reporting extra-financier, utile en tant que langage commun entre les acteurs, ne doit pas créer une charge administrative susceptible de nuire à l'action. Aussi, sans remettre en cause l'engagement du secteur bancaire en faveur du financement durable, la FBF propose, dans sa note *Cutting the red tape* de février 2025, de **concentrer le reporting extra-financier sur ce qui est, au vu de l'expérience, réellement pertinent et efficace pour accélérer la transition environnementale** :

- le retour d'expérience sur la mise en œuvre de la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) et des normes sur les rapports de durabilité (les grandes banques publient leur premier rapport CSRD en 2025) doit permettre de mieux cibler les demandes faites aux entreprises, et d'identifier ce qui dans leur chaîne de valeur est mesurable et pertinent pour accélérer cette transition ;
- la *Corporate Sustainability Due Diligence Directive* (CS3D) doit imposer des obligations de moyens proportionnées aux objectifs d'identification des risques et de prévention des atteintes en matière de droits sociaux et environnementaux. La FBF rappelle que la France est déjà dotée d'une loi de 2017 sur le devoir de vigilance des entreprises.

La révision de CSRD et CS3D (paquet Omnibus I), négociée tout au long de 2025 dans les instances européennes, va dans le bon sens en clarifiant et en rendant plus efficaces ces textes. La profession reste mobilisée afin que les contraintes prudentielles touchant les banques soient cohérentes avec la révision de ces directives et des normes sur le reporting extra-financier, afin de contribuer à l'objectif global de simplification et d'efficacité.

Contribution à la protection de la biodiversité et des océans

Au-delà de leurs actions en matière de climat, les banques françaises contribuent à plusieurs initiatives visant à préserver et restaurer la biodiversité et les ressources naturelles. Elles accompagnent, par les financements octroyés à leurs clients, **la mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité** inscrit dans l'accord de Kunming-Montréal (décembre 2022). Elles mettent en œuvre les lignes directrices de la BCE sur l'évaluation, la gestion et le reporting des risques, dépendances et impacts liés à la nature dans leurs bilans. La profession participe aussi à la mobilisation collective autour de la **Conférence des Nations Unies sur l'océan** en juin 2025 à Nice.

pro
xim
ité



Proximité Les banques françaises font le choix fort de préserver un modèle bancaire de proximité, dont l'utilité dans le quotidien des ménages et l'efficacité pour l'inclusion bancaire de tous sont reconnues. Le secteur bancaire est aussi un acteur dynamique de l'emploi, engagé pour l'insertion professionnelle et l'évolution des compétences.

Un modèle bancaire relationnel et inclusif



[À consulter sur fbf.fr](https://fbf.fr)

Mémo « Fragilité financière :
la banque, acteur d'inclusion »,
mars 2025

4,6 millions

de clients identifiés comme
fragiles financièrement
bénéficient d'un plafonnement
automatique des frais d'incidents.
(Source : OIB, rapport 2025)

Une relation de proximité préservée

Dans un marché concurrentiel fort, le modèle bancaire français permet de maintenir une relation de proximité avec les clients, **des offres et des services de qualité, innovants et à des conditions attractives**, et d'accompagner les ménages dans tous leurs besoins du quotidien liés à l'argent et aux différentes étapes de leurs projets. Son efficacité est reconnue : 89% des Français ont une bonne image de leur agence ou de leur banque, et 86% de leur conseiller. (Source : enquête IFOP FBF, 2026)

L'offre de services bancaires est multicanale (agence, internet, téléphone, applications) et **le réseau d'agences parmi les plus denses d'Europe**. Avec 6 agences bancaires par 100 km², c'est une agence sur trois de la zone euro qui se trouve en France. (Sources : BCE / Eurostat, 2024)

Malgré la baisse de l'utilisation des espèces en France, les banques gardent un maillage de **plus de 71 000 distributeurs automatiques de billets (DAB) ou points d'accès privatifs**. À fin 2024, 99,9% de la population habite à moins de 15 minutes d'un point d'accès aux espèces et le temps moyen pour un habitant d'une commune non équipée est inférieur à 10 minutes. (Source : Banque de France, juillet 2025)

Des services bancaires à des prix modérés et maîtrisés

L'évolution des prix des services bancaires est maîtrisée : sur 5 ans, ils ont progressé de 8% pour une inflation de +15%. La hausse des tarifs bancaires observée en 2025 (+3,1%) est la répercussion différée de la période de forte inflation post-covid pendant laquelle les banques avaient gelé leurs tarifs. Cette hausse s'explique par deux facteurs clés dans les charges des banques : les systèmes d'information et le capital humain.

À cet égard, **le plafonnement et la gratuité dans certains cas des frais bancaires de succession**, imposés par la loi du 13 mai 2025, constituent une tarification administrée qui nie la réalité du travail des conseillers bancaires et des équipes dédiées. Ces mesures s'appliquent à compter du 13 novembre 2025.

Pour les publics en situation de fragilité financière, les banques françaises poursuivent leurs actions qui contribuent à une meilleure inclusion bancaire et financière. 4,6 millions de clients identifiés fragiles financièrement à fin 2024 (+97,6% depuis 2015) bénéficient d'un plafonnement automatique des frais d'incidents et, parmi eux, plus de 1,1 million ont souscrit à l'Offre client fragile (OCF). (Sources : OTB / OIB, rapports 2025)

Sur une centaine de banques analysées, 99 proposent l'Offre client fragile (OCF) à un prix mensuel inférieur ou égal à 1€, soit trois fois moins que le plafond réglementaire, 57 ne facturent aucun frais d'incident aux bénéficiaires de l'OCF, et 64 ne prélèvent aucune commission d'intervention.

(Source : OIB, rapport 2025)

Fin novembre 2025, la FBF participe au 2^{ème} Forum économique des banlieues. Une étude IFOP y révèle le fort soutien des Français aux acteurs économiques locaux mais l'action publique est jugée insuffisante sur la formation, les transports et le développement.



Au printemps 2025, la FBF, le Forum de l'islam de France (FORIF) et le ministère de l'Intérieur publient **deux guides sur l'ouverture d'un compte et le droit au compte**. L'objectif : une meilleure connaissance mutuelle des règles applicables en matière bancaire et des spécificités de l'activité des associations culturelles.



10 ans

Âge du programme de la FBF « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » dont + de **130 000 élèves** ont bénéficié depuis 2005.

Épargne financière, une offre complète et diversifiée

Le premier rapport de l'Observatoire des produits d'épargne financière (OPEF), publié le 1^{er} juillet 2025, présente, avec pédagogie, la variété de l'offre d'épargne financière en France qui repose sur un écosystème complet, concurrentiel, solide et en constante adaptation, au service des épargnants de tous âges et de tous les niveaux. Il valorise une offre très complète dont la diffusion est largement portée par les groupes bancaires.

La profession se félicite de ce rapport qui met notamment en avant **la diversité des enveloppes et produits financiers disponibles**, la capacité du marché français à répondre à des besoins et objectifs variés, et à s'ajuster dans le temps à chaque trajectoire patrimoniale.

Plus de 23 ans d'éducation financière

Facteur d'inclusion bancaire, l'éducation financière et budgétaire est essentielle pour faire des choix financiers éclairés, responsables et éviter les difficultés. C'est pourquoi la profession bancaire se mobilise depuis plus de 23 ans et propose de **multiples ressources pédagogiques gratuites sur le site lesclesdelabanque.com** qui s'enrichit chaque année de nouveaux articles, guides, vidéos, tutoriels, infographies... En 2025, des modules d'apprentissage interactifs et personnalisés, grâce à l'intelligence artificielle, sont déployés : plus pédagogiques et immersifs, ils s'adaptent au profil de l'utilisateur. Deux premiers thèmes sont développés : fraude et budget.

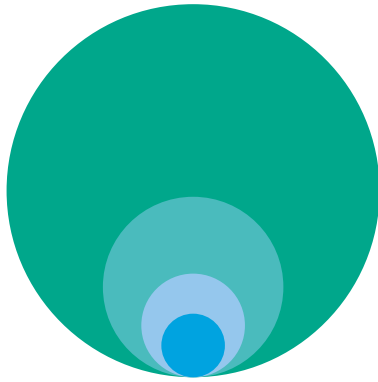
Dispensée dès le plus jeune âge, l'éducation financière et budgétaire permet d'acquérir les premiers réflexes pour une bonne gestion financière à l'avenir. En 2025, **l'opération « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » fête ses 10 ans** de sensibilisation des enfants aux premières clés en matière de gestion budgétaire, moyens de paiement, épargne, sécurité... Ancrées sur les programmes scolaires du CE2 à la 6^{ème}, les activités sont validées par Eduscol (site du ministère de l'Éducation nationale) et bénéficient du Haut patronage de l'Éducation nationale et du label Educ Fi de la Banque de France. Depuis 2005, plus de **130 000 élèves ont participé à des ateliers** dans toute la France.

Lors de la semaine de l'éducation financière en mars 2025, la FBF publie les résultats de son **7^{ème} baromètre sur l'éducation financière et budgétaire des enfants**. Cette nouvelle étude Harris Interactive explore leur rapport à l'argent et l'évolution de leurs comportements d'achat, mais aussi leur exposition aux tentatives d'arnaque.

La banque, employeur dynamique et engagé

Principaux domaines de recrutement en CDI

(Source : AFB, 2024)



- 55,9 % Relation clients
- 12,9 % Informatique
- 8,8 % Conformité et risques
- 3,9 % Back office

Des recrutements massifs

Avec 373 600 salariés (CDI, CDD et alternants) à fin 2024, le secteur bancaire continue de recruter massivement (38 600 embauches en 2024). La baisse des effectifs (-0,7%) est maîtrisée et le turn-over (8,4% vs. 9,4% en 2023) nettement inférieur au niveau national (21%). La banque représente ainsi près de 1,7% de l'emploi salarié privé en France.

Elle conforte ses marqueurs **d'emplois pérennes, très qualifiés, mixtes et inclusifs**.

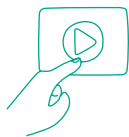
- Plus de 76% des recrutements se font en CDI (vs. 67% en 2017 et une moyenne nationale à 16%) et plus de 98% des emplois du secteur sont en CDI.
- La banque promeut la parité : les femmes représentent 57% des effectifs, 49,5% des recrutements et 50,5% des cadres.
- Les recrutements enregistrent 60,4% de cadres (+2,4 points depuis 2014) et vont de Bac +4/5 et + (54%) à Bac +2/3 (36%), avec 10% inférieurs à Bac+2.
- Les métiers de la relation client représentent près de 56% (+2 points) des recrutements CDI illustrant la dynamique de développement des banques. Ces emplois sont ancrés partout en France, la proximité territoriale étant une marque de fabrique des banques tricolores et un enjeu majeur de leur modèle relationnel. (Source : AFB, 2024)

Un secteur responsable et engagé

Le secteur bancaire poursuit **sa politique en faveur des jeunes** : le nombre d'alternants atteint 19 800 (+0,5%) et leur taux d'insertion dans la banque s'élève à 85% (incluant les poursuites d'études en apprentissage). En outre, près d'un recruté sur deux a moins de 30 ans. Les **politiques seniors des banques** contribuent par ailleurs au relèvement progressif de l'âge des départs à la retraite (62,9 ans en 2024 soit +2 points depuis 2014). (Source : AFB, 2024)

Les banques sont des acteurs d'intégration et d'évolution. Sur les 19 800 alternants, 1 sur 4 est issu des quartiers prioritaires de la ville. Des partenariats (APELS, each One) contribuent aussi à l'insertion professionnelle de jeunes issus de ces quartiers prioritaires ou de réfugiés qualifiés. En mars 2025, l'étude Pluricité dresse un bilan sur 10 ans et fait état de près de 800 jeunes sportifs accompagnés et insérés durablement dans les métiers bancaires. À la suite de la mission interministérielle pour « l'inclusion dans l'emploi par le sport », la profession bancaire et APELS lancent, avec France Travail et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), un appel à signer le *Manifeste des entreprises pour l'inclusion dans l'emploi par le sport*.

Les enjeux de l'insertion dans la banque de jeunes sportifs éloignés de l'emploi sont au cœur des Rencontres de l'AFB de février 2025. Au programme : présentation de l'étude Pluricité et témoignages de jeunes, de responsables insertion et diversité de banques, d'une représentante d'organisation syndicale et de l'APELS.



[À consulter sur fbf.fr](https://www.fbf.fr)

[Étude Opinion Way pour l'Opcw Atlas sur l'attractivité des métiers de la banque \(juillet 2025\)](#)

[Mémo « L'emploi dans la banque, dynamique et responsable », \(décembre 2025\)](#)

Attractivité des métiers : nouvelle campagne et forum handicap

En 2025, la FBF, l'AFB et l'opérateur de compétences Atlas renouvellent leur campagne d'attractivité et de mise en valeur des métiers de la banque. Après une première vague consacrée au recrutement (juin/juillet), une seconde vague est axée sur l'attractivité des métiers (septembre/octobre). Autour de l'accroche « **Devenez Banquier(e)** », la campagne illustre la diversité des rôles, la variété des métiers et des postes, accessibles à tous les profils. Elle est diffusée sur les plateformes plébiscitées par les jeunes : Be Real, Démotivateur, le Média positif, Deezer, Spotify, YouTube, TF1+, etc.

L'étude Opcw Atlas pour la FBF, publiée en octobre, s'intéresse à la **connaissance et l'attractivité des métiers de la banque auprès des jeunes** de 18 à 24 ans. Si le secteur bancaire séduit plus d'un jeune sur deux (55% se disent intéressés par ses métiers), la connaissance des métiers reste néanmoins circonscrite aux métiers connus du grand public, notamment les métiers en agence.

À l'automne 2025, le **Forum Banque Talents Handicap** met en lumière les politiques handicap des banques françaises, valorise la diversité des métiers bancaires et vise à favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap. Ce forum 100% digital renforce la conviction que l'inclusion est une richesse et un levier d'engagement collectif pour une banque toujours plus responsable.

Former et anticiper les compétences de demain

Services digitaux, cybersécurité, intelligence artificielle... La banque est un secteur hautement technologique et l'innovation une réalité concrète dans chacun de ses métiers. Pour accompagner leurs salariés dans la transformation de leur activité, **les banques favorisent fortement la formation professionnelle et les évolutions internes**. Elles consacrent ainsi 4,3% de leur masse salariale à la **formation de leurs salariés**. (Source : AFB, 2024)

L'Observatoire des métiers de la banque publie deux nouvelles études en 2025 sur l'intelligence artificielle générative (IAG) dans la banque et sur les nouvelles compétences RSE pour le secteur bancaire.

Les travaux de l'Observatoire des métiers de la banque alimentent la réflexion de la branche sur les métiers et besoins en compétences dans les entreprises bancaires. En avril, l'étude interbranche **sur les impacts de l'intelligence artificielle générative (IAG)** au sein du secteur bancaire dresse un état des lieux des évolutions et propose des recommandations concrètes pour accompagner les mutations.

Lors des **Premières Rencontres sur les compétences de demain** (novembre 2025), la FBF et la Fédération Syntec alertent sur l'urgence de renforcer l'attractivité, la qualité et l'accessibilité des filières scientifiques et technologiques en France. Elles publient des propositions pour une stratégie éducative et économique ambitieuse dans le domaine des sciences, au service de l'emploi et de la compétitivité.

slow
save
rare
neté



Souveraineté La profession bancaire se mobilise pour une régulation adaptée aux enjeux d'innovation, de sécurité et de développement pérenne de l'économie européenne. L'Europe ne parviendra à une véritable autonomie stratégique qu'en étant compétitive.

Développer la souveraineté financière de l'Europe



5

banques françaises
parmi les 10 plus grandes
banques de la zone euro.

(Source : S&P Global, 2025)

Un secteur bancaire fort et résilient

Avec l'application du paquet CRR3/CRD6 au 1^{er} janvier 2025, qui finalise la transposition de Bâle III dans l'UE, les exigences en capital des banques atteignent désormais un **niveau bien supérieur aux objectifs initiaux de la réforme lancée en 2010**. L'étude GARP réalisée pour la FBE témoigne de cette accumulation de capitaux immobilisés, tandis que les stress tests 2025 de l'EBA démontrent la capacité des banques à faire face à des chocs extrêmes.

Au sein de l'UE, **le modèle universel des banques françaises assure stabilité et résilience**. La palette de métiers regroupés au sein d'un même établissement permet aux banques de proposer des services et produits variés tout en s'assurant des sources de revenus diversifiées. À fin 2024, le ratio de fonds propres de base (CET1) des grandes banques françaises (15,6%) et leur ratio de liquidité à court terme (145,9%) dépassent largement les minimum requis.

(Source : ACPR, Situation des grands groupes bancaires français)

Assouplir les règles pour une croissance durable

Pour maintenir la capacité de l'industrie bancaire à financer le développement pérenne de l'économie, l'innovation et la transition énergétique, dans un contexte de forte concurrence, **les contraintes prudentielles qui pèsent sur les banques doivent être allégées**. La FBF fait des propositions en ce sens (reprises par la FBE dans son rapport « *Simply competitive* » de juillet 2025), selon trois axes :

- améliorer les capacités de financement de l'économie européenne ;
- assurer une équité de concurrence avec les autres juridictions ;
- éliminer les surtranspositions européennes et les complexités inutiles.

La profession souhaite que le rapport de la Commission européenne sur le cadre réglementaire applicable aux banques, attendu en 2026, débouche sur une révision des règles prudentielles.

Les **règles prudentielles des risques de marché (FRTB)**, à ce jour reportées au 1^{er} janvier 2027, doivent être suspendues au-delà, en attendant une mise en œuvre comparable dans les autres juridictions (notamment États-Unis et Royaume-Uni).

La **réforme de la titrisation** lancée le 17 juin 2025 doit permettre de mobiliser davantage de sources de financement faisant appel aux marchés. La FBF reste attentive afin que la révision ait un réel impact sur le développement d'un marché de la titrisation efficient et sûr.

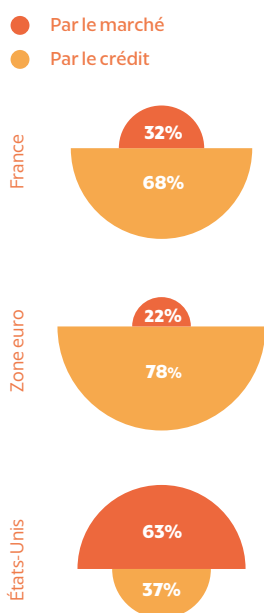
Le 19 mars 2025, la FBF organise un événement à Bruxelles sur le renforcement de la compétitivité bancaire et financière pour une économie européenne toujours plus forte. Elle publie une étude sur les exigences en fonds propres des banques européennes en vue d'un meilleur financement en France et en Europe.

Une baisse de 1% des exigences en capital des banques augmenterait rapidement l'offre de crédit d'environ 10%, selon Frédéric Gonand, professeur d'économie à Paris Dauphine. Sans remettre en question la solidité financière des banques, son étude plaide pour un pilotage intelligent des exigences en fonds propres.

Étude de mars 2025 à consulter sur fbf.fr.

Financement des entreprises en Europe : un crédit bancaire majoritaire

(Source : Banque de France, T2 2025)



Vers l'Union d'épargne et d'investissement

La profession bancaire appelle à une **pleine intégration des marchés de capitaux de l'UE** pour répondre aux besoins de financement de l'innovation, de la croissance et du renforcement de la souveraineté de l'UE. Cela nécessite une simplification de la réglementation financière, une convergence de la supervision et un mandat de compétitivité des autorités européennes de supervision (AES), comme la FBF l'indique dans sa réponse du 11 juin 2025 à la consultation de la Commission européenne. Le paquet législatif publié le 4 décembre 2025 par la Commission européenne marque une étape vers la construction de l'**Union de l'épargne et de l'investissement (UEI)**, mais ne prévoit pas, toutefois, de mandat de compétitivité pour les AES.

Afin de mieux orienter l'épargne vers les marchés, la profession bancaire participe au lancement, en juin 2025, **du label « Finance Europe »** qui doit permettre d'identifier des produits d'épargne destinés au financement de l'économie européenne et d'orienter l'épargne des particuliers vers les entreprises.

Le modèle relationnel de banque universelle des banques françaises est un atout pour accroître l'investissement de l'épargne dans les produits financiers et le développement des marchés de capitaux. À cet égard, certaines dispositions de la **Stratégie d'investissement de détail** (*Retail investment strategy - RIS*) doivent être simplifiées notamment pour alléger les parcours clients, préserver la capacité des banques à offrir, à tous, une large gamme de produits financiers et pérenniser le modèle de banque universelle.

Renforcer l'attractivité de la place financière

Le secteur bancaire représente une industrie stratégique de la France comme le reconnaissent 83% des Français (source : enquête IFOP FBF, 2026). Aussi, l'attractivité et la sécurité juridique de la place de Paris sont indispensables à la sauvegarde d'un marché financier efficient, socle du financement de l'économie.

- Le 18 mars 2025, la FBF rejoint le **Manifeste pour un meilleur financement des entreprises par les marchés de capitaux**, une initiative visant notamment à renforcer l'attractivité de la place boursière de Paris.
- La profession bancaire est favorable au règlement européen du 8 octobre 2025 qui fixe à un jour **le cycle de règlement-livraison des titres à compter d'octobre 2027**. La FBF participe aux travaux de la Banque de France et de l'AMF pour la migration vers « T+1 » de la place de Paris.

Palements et sécurité : des enjeux européens stratégiques

62%

des Français voient dans l'intelligence artificielle un potentiel pour améliorer la sécurité bancaire, 85% craignent que les fraudeurs exploitent ces technologies pour des arnaques plus sophistiquées.

(Source : étude FBF/ Harris Interactive, juin 2025)

Assurer l'indépendance de l'Europe des paiements

Le développement de projets européens innovants en matière de paiements participe à la souveraineté du continent. Pour la profession bancaire, le renforcement de l'autonomie de l'UE dans ce domaine passe par **le déploiement des solutions bancaires privées**, l'industrie des paiements disposant déjà de toutes les briques techniques pour asseoir l'indépendance stratégique de l'UE, à l'instar de ce que fait Cartes Bancaires (CB) en France.

La profession se félicite des initiatives des acteurs privés pour interconnecter leurs solutions de paiement, comme celle annoncée en juin 2025 par l'Alliance européenne des paiements (EuroPA) et l'Initiative européenne des paiements (EPI). La mise à disposition en 2025 par les banques françaises de l'application Wero pour le paiement de personne à personne marque également une avancée.

Face à l'essor des *stablecoins* en dollars, la profession bancaire souhaite qu'un **cadre juridique permette l'émission de *stablecoins* en euros**, complétant ainsi l'euro numérique de gros. Elle continue de s'interroger sur le besoin auquel répondrait le projet d'euro numérique de détail de la BCE.

Innovation dans la sécurité : piliers de la transition numérique

Depuis janvier 2025, le **règlement sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier (DORA)** renforce la sécurité du système financier face aux risques cyber. La profession bancaire s'est fortement mobilisée dans sa mise en œuvre mais des difficultés opérationnelles demeurent notamment sur la déclaration d'incidents et l'articulation avec d'autres textes (directive NIS2, *Cyber Resilience Act*).

Dans un contexte de transformation numérique, les banques investissent constamment pour simplifier les usages tout en assurant la protection des données et la sécurité des transactions.



À consulter sur fbf.fr

[Baromètre FBF/Harris Interactive « Les Français et la cybersécurité » : focus auprès des Français âgés de 60 ans et plus \(juin 2025\), focus auprès des Français âgés de moins de 35 ans \(décembre 2025\)](#)

Le règlement sur un **cadre relatif à une identité numérique** (eIDAS 2) doit permettre à chaque citoyen de l'UE de bénéficier d'un portefeuille d'identité numérique européen. La mise en place de cet *EU Digital Identity Wallet* constitue un chantier d'envergure aux multiples impacts juridiques, de conformité, d'expérience client, de lutte contre la fraude, etc. Les banques s'investissent pour être au rendez-vous d'ici fin 2027.

La profession bancaire est fortement préoccupée par la **proposition sur l'ouverture des données des services financiers (Financial Data Access – FIDA)** qui soulève des questions essentielles sur la souveraineté et la sécurité des données sans que le cas d'usage auquel il répondrait n'ait été identifié. La démarche de simplification et la Stratégie de l'UE pour les données devraient contribuer à questionner le bien-fondé de ce texte sectoriel.

En octobre 2025, le Groupe de Place Robustesse, dont la FBF est membre, réalise un exercice de crise, coordonné par la Préfecture de Police de Paris et simulant une crue majeure de la Seine.



2/3

des Français déclarent prendre contact avec leur banque lors de la réception d'un message ou d'un appel douteux provenant de leur banquier.

(Source : étude FBF/ Harris Interactive, juin 2025)

Des mesures fortes pour la sécurité des paiements

À partir du 9 octobre 2025, les banques françaises lancent **le service de Vérification du bénéficiaire (VoP - Verification of Payee)** conformément au règlement européen sur le virement instantané. Ce dispositif vise à sécuriser les virements bancaires en vérifiant la concordance du nom du bénéficiaire avec l'IBAN du compte destinataire. Il apporte une protection renforcée contre les fraudes, notamment celles liées à l'usurpation d'identité ou à la manipulation de RIB.

La **loi du 6 novembre 2025 visant à renforcer la lutte contre la fraude bancaire** permet la création d'un fichier national des comptes bancaires signalés pour risque de fraude afin de centraliser les coordonnées bancaires des comptes considérés suspects par les dispositifs de contrôle interne. Ce fichier central permettra le partage d'informations entre prestataires de services de paiement (PSP).

La FBF se félicite de l'accord européen du 27 novembre 2025 sur **les services de paiement (directive DSP3 et règlement RSP)** qui acte la responsabilité des plateformes numériques dans la lutte contre la fraude, y compris leur responsabilité financière.

Une vigilance accrue mais les risques perdurent

Selon l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP), **la fraude aux moyens de paiement reste maîtrisée** : alors que l'usage des moyens de paiement scripturaux poursuit sa progression en 2024 (+5,2% en nombre d'opérations, +3,4% en montants échangés), le montant annuel de la fraude se stabilise, depuis 2022, juste au-dessous de 1,2 Md€.

Selon le baromètre FBF/Harris Interactive 2025, **les comportements sont de plus en plus prudents face aux arnaques**, en particulier chez les seniors : 54% des Français disent avoir déjà été victime d'une tentative d'arnaque aux données bancaires et 1 personne sur 10 déclare en avoir été effectivement victime.

Ces chiffres sont encourageants mais face aux tentatives de manipulation, toujours plus crédibles et sophistiquées, notamment avec l'intelligence artificielle, **la vigilance reste de mise**. Pour rappeler les bonnes pratiques et sensibiliser à la lutte contre la fraude aux moyens de paiement, le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, la Banque de France, la FBF et l'OSMP conduisent une nouvelle campagne de communication, en juin et décembre 2025, en sus des actions continues via le programme pédagogique Les clés de la banque.



Sécurité financière : un haut niveau de conformité



Plus de

25 Mds\$

Coût de la conformité pour le secteur financier en France selon le cabinet Forrester (novembre 2023)



Plus de

340

arrêtés français, décisions et règlements européens portant mesures de sanctions financières ou de gels des avoirs mis en œuvre par les banques en 2025.

LBC/FT : renforcer la pédagogie pour une vigilance maximale

Les banques françaises déploient des dispositifs de conformité considérables, dans un cadre réglementaire en constante évolution, pour assurer la sécurité financière du système bancaire. En témoigne le **rapport du CCSF de mai 2025 sur la perception, par les clients, des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)** qui révèle une connaissance encore limitée de ces obligations par le public et recommande de renforcer leur lisibilité et leur acceptation. Pour la FBF, le renforcement de la pédagogie vis-à-vis des clients est essentiel pour un niveau de vigilance maximal.

La FBF contribue aux travaux de simplification de la réglementation visant **les personnes politiquement exposées (PPE)**. L'objectif : parvenir à une obligation d'information des PPE sur leur statut et les obligations liées, voire à une liste nationale des personnes exerçant des fonctions politiquement exposées.

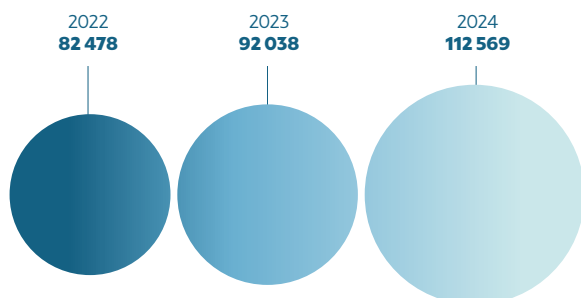
Un rôle central face aux risques de blanchiment

Dans un contexte de risques accrus et de transformation des usages, les banques maintiennent un haut niveau de conformité en matière de LBC/FT, d'analyse des risques, de déclaration de soupçon, de gel des avoirs et autres sanctions économiques. Le secteur bancaire est ainsi **le premier contributeur d'informations à Tracfin** (environ 50% des informations). La hausse régulière des déclarations de soupçon des établissements de crédit (+22,3% en 2024) illustre un engagement continu et démontre la maturité globale du secteur dans la LBC/FT.

Les banques mettent en œuvre sans relâche **les sanctions économiques à l'encontre des pays et entités visés par ces mesures**. En 2025, elles appliquent, notamment, les nouvelles mesures restrictives visant à frapper l'économie russe.

La profession bancaire contribue en outre aux travaux du GAFI sur la transparence des paiements (révision de la recommandation 16) et sur la lutte contre le financement de la prolifération et le contournement des sanctions (mise à jour de la recommandation 7).

En vue de **l'application, à partir du 10 juillet 2027, des nouvelles règles européennes de LBC/FT** adoptées en 2024, la profession bancaire se mobilise pour se préparer à la mise en œuvre de cette réforme d'ampleur.



Déclarations de soupçon des établissements de crédit à Tracfin (en nombre) (Source : Tracfin, rapport 2025)

Suivez la FBF sur le web et les réseaux sociaux



www.fbf.fr



[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)
[@clesdelabanque](https://twitter.com/clesdelabanque)



FBF
Les clés de la banque



FBFFrance
FBF Les clés de la banque



lesclesdelabanque.com

Document conçu et réalisé
par le département communication
de la Fédération bancaire française

18, rue La Fayette
75440 Paris CEDEX 09
T. +33 (0)1 48 00 52 52

fbf.fr

Achevé de rédiger en février 2026
Achevé d'imprimer en mars 2026

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2026
ISSN 2824-6233

Directrice de la publication :
Maya Atig

Directrice déléguée de la publication :
Anne-Catherine Sename

Rédactrice en chef :
Aude de Montbron

Conception graphique et fabrication :
Allégories Créations